

## Conseil Municipal du : 17 juin 2025

Rapporteur : Carole HEULOT, Maire de Ruaudin

Objet : Droit de préemption

Madame le Maire informe le conseil municipal du non-exercice du droit de préemption pour les parcelles suivantes :

DIA :

DIA 72260 25 0014	@	5 allée des Roitelets	AN 45	18/04/2025	Renonce
DIA 72260 25 0015	@	5 rue des Capucines	AN 292	22/04/2025	Renonce
DIA 72260 25 0016	@	7 rue des Pins	AI 98	24/04/2025	Renonce
DIA 72260 25 0017	@	768 rte de Parigné - Le Millery	AD 14	02/05/2025	Renonce
DIA 72260 25 0018	@	Rue Principale	AN 228 - 357	09/05/2025	Renonce
DIA 72260 25 0019	@	Les Hunaudières	AP 119	12/05/2025	Renonce
DIA 72260 25 0020	@	La lande du Camp	AP 148 - 151	15/05/2025	Renonce
DIA 72260 25 0021	@	13 rue des Pervenches	AN 276	20/05/2025	Renonce
DIA 72260 25 0022	@	9 rue des Capucines	AN 296	22/05/2025	Renonce

Informations sur les décisions prises par Madame le Maire dans le cadre de ses délégations accordées par le Conseil Municipal par délibération du 2 juin 2020 complétée par la délibération du 16 décembre 2020.

N°	Dépôt Préfecture	Objet	Service
014 2025	11/04/2025	De solliciter une demande de subvention à Le Mans Métropole relative à l'attribution d'un Fonds de Concours d'Attractivité pour l'opération « Création d'un pôle enfance jeunesse et réhabilitation et extension d'un bâtiment existant »	Commande publique
015 2025	06/05/2025	De contracter un contrat de mission avec la société Riskomnium pour le renouvellement de tous les contrats d'assurance de la commune de Ruaudin. Le coût de cette mission s'élève à 2 160.00€ TTC	Commande publique
016 2025	12/05/2025	De reconduire le contrat d'acquisition de logiciels et de prestation de services avec SEGILOG. Le contrat a été signé le 6 mai 2025 pour 3 ans à compter du 15 mai 2025. Cession du droit d'utilisation pour un montant de 20 898.00 € HT Maintenance et formation pour un montant de 2 322.00 € HT.	Commande publique
017 2025	23/05/2025	Dans le cadre du marché « Création d'un pôle enfance jeunesse et réhabilitation extension d'un bâtiment existant », lot 6 confié à l'entreprise MIROITERIE LEBRUN, un avenant n°1 de plus-value a été signé le 14 mai 2025, concernant une modification des occultations et du vitrage. Le montant de cet avenant s'élève à 14 482.20€ TTC	Commande publique

Il est demandé au Conseil Municipal d'en prendre acte,

Carole HEULOT  
Maire de Ruaudin

